

Panorama du Daf Yomi



Traité de Rosh Hashana. Daf 17/35

dafyomifr@gmail.com

Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription

Contexte :

Nous poursuivons l'analyse de la seconde Mishna du premier chapitre de notre traité, et notamment sur le volet concernant le Jugement de Rosh Hashana, la miséricorde divine. On aborde le thème du repentir et de la possibilité de changer la sentence énoncée, au niveau de la collectivité ou de l'individu.

RÉSUMÉ

- 1 . La Guemara explique le jugement des gens " qui ont péché avec leur corps".
- 2 . Il y a des pêcheurs graves qui vont au Gehinom pour toujours.
- 3 . La Guemara explique la catégorie de personnes " qui ont péché avec leur corps".
- 4 . C'est un péché grave pour le chef d'une communauté de provoquer la peur dans sa communauté en la dirigeant d'une main lourde .
- 5 . Une personne qui pardonne aux autres sera pardonnée par le Ciel.

UN PEU PLUS

1. *Ces gens sont jugés pour aller au Gehinom pendant douze mois, après quoi leurs corps sont détruits, leurs âmes sont brûlées et les cendres sont dispersées sous les pieds des justes.*
2. *Cela comprend (par exemple) les hérétiques, les gens qui ne croient pas en Hashem, et les gens qui entraînent constamment les autres au péché.*
3. *Pour les Juifs, cela inclut un homme qui ne met pas les Tefilines. Pour les non-juifs (et les Juifs) , cela inclut les personnes qui ont des relations illicites .*
4. *S'il le fait, il n'aura pas un fils érudit en Torah.*
5. *Cela ne signifie pas qu'Hashem passe outre les péchés d'une personne. Au contraire, cela signifie qu'Hashem n'applique pas la stricte punition pour ses péchés. (Révach L'Daf)*

Hashem pardonne le premier péché d'une personne

Question : Un Tana de l'école de Rabbi Yismaël a enseigné qu'Hashem est "Ma'avir Rishon Rishon" - Il passe sur le premier péché commis par une personne et ne tient pas la personne pour responsable. Rava ajoute que si une personne se retrouve avec plus de Aveirot que de Mitsvot, Hashem compte tous les péchés, y compris celui qu'Il a laissé de côté.

La Guemara semble ici contredire la Guemara Yoma (86b). La Guemara dit qu'Hashem donne à une personne trois chances. Hashem pardonne les trois premiers péchés qu'une personne transgresse, mais il ne pardonne pas le quatrième péché. La Guemara dit ici que seul le premier péché est pardonné. Comment les deux déclarations peuvent être réconciliées ?

RÉPONSES:

(a) Le Rambam (Hilchot Techouva 3:5) écrit que la Guemara Yoma signifie que lorsqu'Hashem veut déterminer si la personne a plus de Aveirot ou plus de Mitsvot, Il ignore les premiers péchés . Après que ces péchés soient écartés, s'il reste une majorité des péchés, la personne est punie pour chacun d'eux, y compris les premiers . Si, toutefois, sans les premiers péchés, la personne a une majorité de Mitsvot , alors Hashem poursuit avec l'attribut décrit dans la Guemara ici et efface "Rishon Rishon" , Il efface tous les péchés restant , un par un. Une fois le premier péché effacé, le prochain devient le premier et est également radié, jusqu'à ce que tous les péchés soient enlevés. (Voir aussi les mots du Gaon de Vilna dans son commentaire à Esther 2:12 , qui ajoute un éclairage original à cette compréhension .)

(b) Le RITVA comprend , à partir des mots du RIF et de RABBENOU CHANANEL , que les deux Guemarot disent la même chose. Lorsque la Guemara dit ici qu'Hashem est " Ma'avir Rishon Rishon » , cela signifie que lorsqu'Hashem efface le premier péché , le deuxième péché devient le premier et ainsi Il l'efface aussi, puis le troisième devient le premier, qu'il efface , mais il s'arrête là et n'efface pas plus de péchés . Il efface les trois premiers péchés et pas plus , tout comme la Guemara Yoma dit .

Le Rif et Rabeinou Chananel ajoutent qu'Hashem n'applique cet attribut que pour une personne qui est une personne vertueuse, droite, qui n'avait jamais péché avant. Quand une telle personne pêche, Hashem pardonne ses trois premiers péchés.

(c) Le RITVA cite une autre explication . L'attribut de " Ma'avir Rishon Rishon » se réfère au quatrième péché . Les trois premiers péchés sont complètement effacés et ne sont pas rappelés, même si on finit avec une majorité de péchés . C'est l'objet de la Guemara Yoma . Le quatrième péché, cependant, est effacé par la bonté d'Hashem , mais si l'on se retrouve avec une majorité de péchés, le quatrième péché est compté avec eux .

(d) Le RA'AVAD (Hilchot Techouva 3:5) explique que la Guemara ici traite du jugement annuel dans lequel Hashem pèse toutes les Mitsvot d'une personne contre ses Aveirot . La Guemara Yoma , en revanche, traite d'une personne qui n'a pas péché du tout depuis le moment où il est devenu obligé d'observer les Mitsvot (comme un mineur qui vient d'atteindre l'âge de Bar Mitzvah) . Comme il n'est pas encore habitué à la lutte contre son Yetzer ha'Ra , Hashem pardonne ses trois premiers péchés et les traite avec moins de rigueur , même si les péchés sont très sévères et exigent normalement afflictions et Yom Kippour pour être disculpés. Hashem lui pardonne sans afflictions et Yom Kippour, à condition que la personne fasse Techouva , parce c'était les trois premiers péchés qu'il a fait.

(Le RITVA donne une explication semblable , mais soutient qu'Hashem pardonne entièrement les trois premiers péchés et ne les prend pas en compte, car une personne si jeune n'est pas encore pleinement responsable de ses actes , même s'il a atteint l'âge de Bar Mitzvah .). (*Insights the Daf*).

Rosh Hashanah Daf 17b

Les 13 Attributs de Miséricorde

	(A) RABEINOU TAM	(B) R. NISIM GAON	(C) ARIZAL	(D) SEFER CHASSIDIM	(E) ABARBANEL
1) Hashem	1	-	-	-	1
2) Hashem	2	1	-	-	2
3) Kel (Tout-Puissant)	3	2	1	-	3
4) Rachoum (Clément)	4	3	2	1	4
5) v'Chanoun (miséricordieux)	5	4	3	2	5
6) Erech Apayim (tardif à la colère)	6	5	4, 5	3	6
7) v'Rav Chessed (plein de bienveillance)	7	6	6	4	7
8) v'Emet (équité)	8	7	7	5	8
9) Notzer Chessed la'Alafim (Il conserve sa faveur à la millièème génération)	9	8, 9(1)	8, 9(1)	6	9
10) Nossei Avon (Il supporte le crime)	10	10	10	7	--
11) va'Fesha (la rébellion)	11	11	11	8	10
12) v'Chata'ah (la faute)	12	12	12	9	--
13) v'Nakeh (Il pardonne,)	13	13	13	10	11
14) Lo Yenakeh (et ne pardonne pas)	-	-	-	-	12
15) Poked Avon Avot (Il se souvient de la faute des pères)	-	-	-	-	13
16) v'Salachta la'Avoneinu (tu pardonneras notre iniquité)	-	-	-	11	-
17) oul'Chatoteinou (et nos péchés)	-	-	-	12	-
18) ou'Nechaltanou (et nous resterons ton héritage)	-	-	-	13	-

(1) Rabeinou Nissim Gaon et le Arizal maintiennent que Notzer Chessed est un attribut et la'Alafim est un attribut différent exprimant la magnanimité d'Hashem qui multiplie Sa miséricorde deux mille fois plus que Son attribut de justice.